



**Collaud Romain**

Traitement du mandat 2018-GC-10 (Crédit d'impôts aux citoyens grâce au bénéfice de la BNS): procédure accélérée (art. 174s. LGC)

Cosignataires :

Réception au SGC : 26.01.18

Transmission au CE :

**Dépôt et développement**

Nous demandons l'urgence dans le traitement de notre mandat, afin de permettre au Conseil d'Etat de prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'acceptation.

Comme demandé dans notre mandat, nous souhaitons en effet une mise en application pour 2019. Dès lors, le traitement rapide du mandat devient primordial.

—